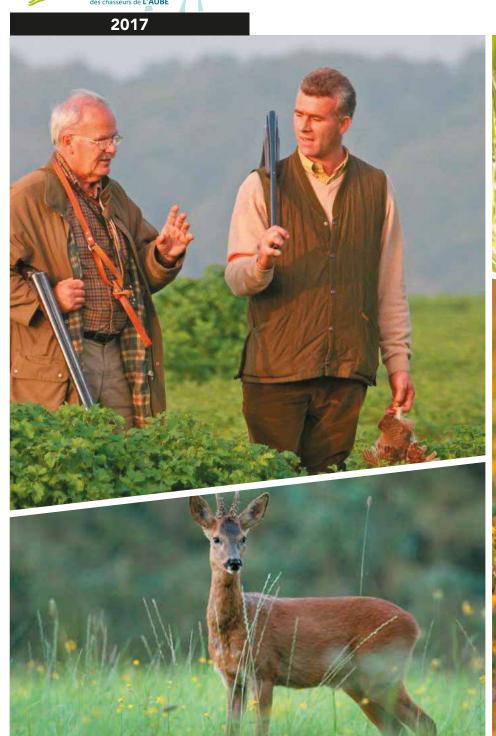
# In the state of th







## AGENCE AXA CORREIA JC ET ODENT JF

(orias 07 013 569 et 07 013 066)

Garanties des sociétés groupements et associations

Chaque Société de chasse doit souscrire un contrat Responsabilité Civile Organisateur. Il se compose de la garantie de base RESPONSABILITE CIVILE et peut être complété par des options : Dommages causés aux cultures et Dommages résultant de l'emploi de pièges. Une tarification simple basée sur le nombre de chasseurs et le choix des options.

La garantie responsabilité civile garantie minimum

La garantie complémentaire







Ce rapport d'activité présenté sous cette forme depuis l'année dernière couvre la période allant d'avril 2017 à avril 2018. Ce document souhaite témoigner du dynamisme que nous avons impulsé depuis un an et dont vous vous êtes emparés...

Ce nouvel élan que nous souhaitons collectivement impulser doit répondre à de nouveaux enjeux, placer la chasse au coeur de la biodiversité, du développement de nos territoires ruraux mais sans oublier de défendre sans condition les chasseurs et leurs droits légitimes à vivre leur passion.

Mais comment répondre à ces nouvelles orientations, alors même que la société n'a jamais été aussi urbaine, que le progrès technologique est omniprésent, que les valeurs dominantes semblent être devenues la performance, la rapidité et le zapping ?

Je ne doute pas de notre capacité! Avec nos 11 000 pratiquants, **la chasse** reste l'une des activités associatives la plus pratiquée dans l'Aube!!

Si la chasse est avant tout un art de vivre nous avons su avec le temps nous adapter aux évolutions de la société pour répondre aux impératifs environnementaux mais aussi aux nombreuses demandes sociales. Le « chasseur cueilleur », il y a encore peu de temps, est devenu gestionnaire pour devenir un acteur incontournable de la préservation de la nature.

Le chemin de la réussite est encore long, en témoigne encore les derniers épisodes médiatiques qui n'ont fait que renforcer ma conviction d'être plus conquérant en communication et plus présent sur les réseaux sociaux, cette stratégie est indispensable et même vitale... plus que jamais nous devons être les défenseurs de nos campagnes, face à des « anti-tout » qui vont jusqu'à porter l'animal au même rang que celui des hommes.

La chasse qui s'affirme de par sa connaissance sur la faune bien sûr, mais aussi par son implication, chaque jour plus grande, dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche sur les espèces, le maintien de la biodiversité, l'initiation à l'environnement, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives... force est de constater que nous avons des atouts à faire partager.

Plus que jamais, je compte sur la mobilisation de chacun d'entre vous pour réussir le seul objectif qui doit être le nôtre faire de la chasse un acteur incontournable pour la préservation des milieux et des espèces.

Claude Mercuzot - Président de la FDC10



## Le Conseil d'administration

#### Bureau



M. MERCUZOT Claude
Président de la F.D.C.A.
Trésorier adjoint de la Fédération Régionale
ADMINISTRATEUR SECTEUR 2 : Essoyes



M. PATENERE Roger Vice-président de la F.D.C.A. Président de la commission zones humides, des migrateurs et de la veille sanitaire ADMINISTRATEUR SECTEUR 15 : Nogentais



M. GUERIN Guy
Vice-président de la F.D.C.A.
Président de la commission gestion de la grande
faune et des équilibres agro-sylvo-cynégétique.
ADMINISTRATEUR SECTEUR 12 : Lusigny - Orient



M. FRIEDRICH Jean-Marie Secrétaire Général de la F.D.C.A. Président de l'Association Départementale des Chasseurs de Grands Gibiers ADMINISTRATEUR SECTEUR 5 : Forêt d'Othe



M. TABARE Bruno
Trésorier
Chargé des relations inter-commissions
et du Schéma Départemental
ADMINISTRATEUR SECTEUR 7 : Mery-sur-Seine Vallée de Seine



M. JUILLET Sébastien
Trésorier adjoint
Président de la commission promotion de la chasse, du développement, du recrutement et des manifestations
ADMINISTRATEUR SECTEUR 6 : Romilly-sur-Seine

#### **Administrateurs**



M<sup>me</sup> HENNEQUIERE Valérie Présidente de l'Association Aube L'Chasse Présidente de la commission sécurité, des formations, de la chasse accompagnée et de la chasse au féminin ADMINISTRATRICE SECTEUR 14 : Troyes



M. BREUZON Marie-Joël ADMINISTRATEUR SECTEUR 1 : Bar-sur-Aube - Clairvaux



M. VIGNEZ Pierre Interlocuteur avec le milieu agricole et en charge du dossier Dégâts de Gibier ADMINISTRATEUR SECTEUR 4 : Ervy-le-Châtel - Chaource



M. BERGERAT Daniel
ADMINISTRATEUR SECTEUR 10:
Brienne-le-Château - Chavanges



M. JOUIN Stéphane Interlocuteur des Associations Spécialisées et des Acteurs économiques ADMINISTRATEUR SECTEUR 8 : Plancy l'Abbaye - Arcis



M. CAILLOT Jacques ADMINISTRATEUR SECTEUR 9 : Mailly le Camp - Dampierre



M. BARONI Jean Marie ADMINISTRATEUR SECTEUR 3 : Rumilly - Bar sur Seine



**M. GALLAND Christophe** ADMINISTRATEUR SECTEUR 13 : Bouilly - Plaine de Troyes



ADMINISTRATEUR SECTEUR 11 : Charmon-sous-Barbuise Poste vacant



**M. MARQUOT Louis** Président d'honneur et chargé de missions de la F.D.C.A.



#### Les permanents

#### **DIRECTION**



Bruno BAUDOUX



**M**<sup>me</sup> **SOUILLARD Françoise** Directrice Adjointe

#### SERVICE ADMINISTRATIF - SECRÉTARIAT



Mme FERREIRA Francine



Mme VARLET Béatrice

**AGENT TECHNIQUE** 



**M. JOLY Florent** Prévention dégâts de gibier et permis de chasser

#### MAINTENANCE ET ENTRETIEN

M. PLAZA David

#### **SERVICE TECHNIQUE**



M. LOWENSTEIN Philippe Technicien cynégétique supérieur Chargé du permis de chasser et des installations



M. MONCHATRE Sylvère
Technicien cynégétique secteur est
Interlocuteur Chasse à l'arc et piégeage



M. JACQUARD Laurent
Technicien Cynégétique secteur Sud
Interlocuteur piégeage et G.P.



M. BAZIN Cédric Technicien Cynégétique secteur centre Interlocuteur Biodiversité



M. MENDOZA Thibault
Technicien Cynégétique secteur Champagne Crayeuse
Chargé de la communication



M. CUISINIER Jeremy
Chargé du dossier agricole et coordinateur dégâts de gibier



**M<sup>me</sup> COQUET Mariane** Chargée des études et du développement



M<sup>me</sup> BRASSEUR Laurine Service civique (Master 2)



M<sup>me</sup> **DELPORTE Marion** Stagiaire (Master 2)

#### **S** Délégations

- 1 Interlocuteur Associations Spécialisées et acteurs économiques : Stéphane JOUIN
- 2 Interlocuteur du Monde agricole en charge du dossier Dégâts de Gibier : Pierre VIGNEZ
- 3 Chargé des relations inter-commissions et du Schéma Départemental : Bruno TABARE

### Commissions fédérales

- 1 GESTION DE LA PETITE FAUNE SEDENTAIRE ET DE SES MILIEUX : Président : Christophe GALLAND
- 2 GESTION DE LA GRAND FAUNE ET DES EQUILIBRES agro-sylvo-cynégétiques : Président : Guy GUERIN
- 3 ZONES HUMIDES MIGRATEURS VEILLE SANITAIRE : Président : Roger PATENERE
- 4 SECURITE FORMATIONS CHASSE ACCOMPAGNEE CHASSE AU FEMININ : Présidente : Valérie HENNEQUIERE
- 5 PROMOTION DE LA CHASSE DU DEVELOPPEMENT DU RECRUTEMENT MANIFESTATIONS :

Président : Sébastien JUILLET



Une belle sortie sur le site de l'ONCFS de Trois Fontaines en Haute Marne pour une cinquantaine de chasseurs Aubois! Participation aux captures de chevreuils dans le cadre du suivi scientifique.



Les Fédérations des chasseurs du Grand Est étaient dans l'Aube pour la commission « espace ». La gestion des espèces ne peut se faire sans une gestion des milieux! avec une intervention du CIVC! L'aménagement du secteur viticole reste un enjeu pour la petite faune de nos plaines.



Les lycéens en Bac pro et BTS du lycée de Crogny et Saint Pouange en formation piégeage!

# une année riche en échanges





AG de la Fédération Régionale des chasseurs du Grand Est à Metz

Découverte des oiseaux d'eau pour l'école de Creney!





Nous avons reçu tous les candidats à la députation, la chasse un acteur incontournable sur le territoire. Ils ont tous signés les 30 recommandations de la FNC.

Nous sommes présents avec notre partenaire Multifolia pour la journée du Sainfoin à Viapres le petit!



Portes ouvertes à la fédération des chasseurs une première à la Rivière de Corps!



Bilan des foires de Champagne 2017 : 45 000 visiteurs et plus de 1200 scolaires de l'agglomération ont visité le chapiteau agricole avec la fédération des chasseurs de l'Aube!



Très bon accueil de Engie Green dans leur centre de conduite des éoliennes de France à Châlon. Objectif : faire le point de notre partenariat en faveur de la biodiversité (Aménagements, suivis en Champagne Crayeuse).



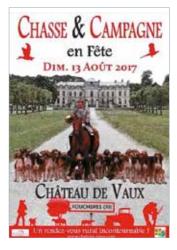
Un accueil très chaleureux de l'école d'Avant les Marcilly pour fêter le label international éco-école qu'ils ont reçu grâce à leurs actions en faveur de la biodiversité qu'ils ont mené sur l'année scolaire. La Fédération partenaire de ce projet est intervenue en classe pour faire découvrir les animaux de nos campagnes (de l'abeille au cerf ! ).



Rencontre à Metz avec le nouveau directeur général de l'ONCFS. L'occasion d'aborder tous Les dossiers, l'équilibre forêt-gibier, l'examen du permis de chasser, dates d'ouvertures et de fermetures de la chasse...



La fédération des chasseurs de l'Aube présente sur le tour de France. L'occasion pour nous de présenter la gastronomie et de mettre du gibier sur la table des journalistes .... Reflet de l'identité cynégétique!



La Chasse & la Campagne en fête au Chateau de Vaux, une belle réussite pour une

# **EPTEMBRE**



France 3 Champagne Ardenne à Saint-André-les-Vergers pour parler Chasse!

Journée Chasse à Décathlon ! des échanges avec les non chasseurs.





Le Préfet de l'Aube, Thierry Mosimann, a répondu à l'invitation du Président de la FDC10! Les chasseurs de l'Aube peuvent être satisfaits de ces échanges constructifs.



Nous sommes présent à Nogent sur Seine pour la réunion présentant le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bassée-Voulzie. Chasseurs acteurs de la biodiversité!



45 chasseresses pour une journée de Chasse aux sangliers en présence des médias ! Parlons de la





Merci à notre partenaire Terres & Vignes pour cette belle journée au salon de la gastronomie ! Faire découvrir nos terrines de gibier aux non chasseurs!



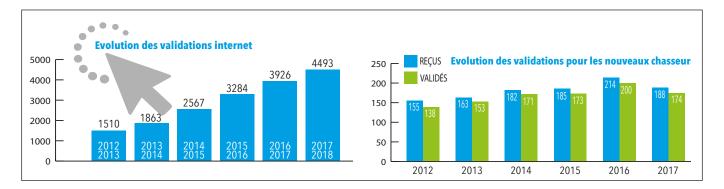
Nous sommes présents aux 4 ème assises territoriales de l'éducation à l'environnement et au développement durable à Châlons en Champagne! L'éducation à la nature une priorité pour notre Fédération...

480 Faisans ont été offerts à la Banque Alimentaire de l'Aube dans le cadre de l'Opération les Chasseurs ont du coeur! Ces faisans seront redistribués à des associations travaillant avec la Banque Alimentaire. Merci à notre partenaire InterProChasse pour ce beau geste... Chasseurs «Acteurs citoyens»!





## Les validations dans l'Aube



#### Valider en quelques clics...

La procédure de simplification administrative lancée par la Fédération des chasseurs de l'Aube continue de progresser, vous étiez en 2012 à 15% nous sommes maintenant à plus de 40% à valider sur internet. Pour ceux qui valident encore sur papier le bon de commande est toujours envoyé dans la revue du « chasseur de l'Aube » et la validation suit sous quelques jours.

Aujourd'hui l'E-Validation est un service disponible 24h/24h, de plus en cas de perte, la E-Validation vous permet de réimprimer autant de fois que de besoin votre document de validation

Ce service est assuré en totalité par le Fédération départementale des



chasseurs de l'Aube. Une E-Validation qui fait de plus en plus d'adeptes!

#### L'assurance chasse

La Fédération propose à ses chasseurs une assurance Chasse Responsabilité Civile au prix de 21 €. L'objectif étant de proposer un pack complet afin d'éviter des démarches supplémentaires. En 2017 vous avez été 45% à

démarches supplémentaires. En 2017 vous avez été 45% à l'avoir souscrite contre 41 % en 2016. Chaque chasseur peut donc choisir de conserver son assurance habituelle ou de souscrire celle proposée par la fédération auprès de l'assurance AXA Odent.

## 2012 2013 2014 2015 2016

ci-dessous).

DEPARTEMENT AUBE

NATIONAL

#### L'examen du Permis de chasser

Le taux de réussite à l'examen dans l'Aube est 79 % identique à celui de l'année dernière. Le nombre de reçus à l'épreuve s'élève à 188 candidats (214 en 2016). Le nombre d'inscriptions est en baisse de 12 %. Cette baisse nous permet d'atteindre le même chiffre que 2015, le chiffre de 2016 restera un chiffre record. L'âge moyen du candidat au permis de chasser est de 28 ans. La classe d'âge la plus représentée est bien celle de 16 ans

En 2017, 2 sessions de formations ont été proposées aux femmes, cette démarche innovante a permis de doubler notre niveau de recrutement! Avec un taux de réussite au-delà des 80%. Nous devons continuer à promouvoir ces formations car nous avons là une opportunité d'accroitre notre nombre de pratiquants. Le nombre de représentantes féminines à la chasse dépasse la moyenne nationale avec 3%.

Il est intéressant de noter que de-

puis 2012 les tendances alarmistes

en matière de validation semblent

s'inverser. Ceci consolidé par un

bon taux de réussite à l'examen

du permis de chasser (graphique

% de réussite

2017

#### **INFORMATION:**

Pour préparer au mieux l'examen du permis de chasser des vidéos sont disponibles sur You Tube





Devenez les ambassadeurs de la chasse... Cette opération lancée pour la saison 2017 devait mobiliser l'ensemble de notre réseau chasseurs. L'objectif était simple, reconquérir ou remobiliser des chasseurs qui sont devenus avec le temps non pratiquants!

99 Un objectif : 100 chasseurs !

Sans contrainte particulière, l'opération se voulait simple et rapide... Il suffisait de ne pas avoir validé son permis de chasser depuis plus de 2 ans.

#### Et vous faites des économies!

En tant que parrain vous bénéficiez d'un remboursement de 69€ sur votre validation et le parrainé bénéficiera aussi d'un remboursement de 69€ sur sa validation soit 50% de réduction sur une validation départementale.

nous sommes à :
81 nouveaux
chasseurs!
Une réussite!

La politique de féminisation de la chasse porte ses fruits puisque nous avons aussi fait revenir une quinzaine de femmes et 66 hommes.

L'opération continue en 2018! alors agissons ensemble!



Partez à la chasse autour de chez vous et devenez un ambassadeur de la chasse!





## Obtenir le permis de chasser...

Jour après jour, nous renforçons notre présence et gagnons en visibilité. Nous valorisons notre passion en créant

la curiosité de chacun, et ouvrons la voie à une foule de possibilités... validation temporaire 3 jours, chasse Accompagnée... et consultez notre dépliant pour obtenir un aperçu de l'examen du permis de chasser.

#### Facilité l'accès aux territoires pour les jeunes



chasseurs. Un nouveau document est édité par la Fédération des Chasseurs... Celui-ci doit faciliter l'accès aux territoires pour les nouveaux chasseurs. Pourquoi cette démarche ? La raison est simple 50% de notre population auboise habite maintenant en ville, il est donc important d'accompagner ces jeunes dans leurs quêtes et de proposer

des zones de chasse dès la première année de validation. Les responsables de chasse volontaires inviteront alors ces jeunes passionnés dans un cadre favorable, ce parrainage devrait ainsi faciliter leur intégration.



#### Un chéquier pour les nouveaux chasseurs

La Fédération des Chasseurs de l'Aube avait lancé une opération « EQUIPEZ VOUS MOINS CHER ! » en janvier 2017. Le chèquier pour son année de lancement avait fédéré quelques acteurs économiques les armuriers logé10 d'Arcis sur Aube et l'épervier de Bar sur Aube, les établissements Décathlon et Gamm Vert mais aussi une petite entreprise auboise sur internet Plum-affut.

#### **ENCORE UN BILAN POSITIF...**

Pour l'année 2017 plus de 250 chéquiers distribués! Nous maintenons l'opération pour 2018 avec des nouveaux partenaires!

Plus d'excuses, poussez vos ami(e)s à venir passer leur permis de chasser. La Fédération souhaite remercier les professionnels qui se sont joints à l'opération.



La loi du 26 juillet 2000 a confié aux Fédérations Départementales des Chasseurs l'élaboration du schéma départemental de gestion cynégétique. L'esprit de la loi est que celui-ci devienne le document de référence de la chasse et de son organisation dans le département. Restait à faire de cet objectif ambitieux une réalité sur le terrain. C'est chose faite dans l'Aube avec ce nouveau schéma qui va couvrir la période de 2018 à 2024.

Approuvé par un arrêté préfectoral pour une période de 6 ans. Ce SDGC va donc couvrir la période 2018-2024 avec des objectifs ambitieux sans toutefois que ce cadre règlementaire réduise encore notre espace de liberté, arrêtons d'interdire!

Les Fédérations Départementales des Chasseurs sont en charge de l'élaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et doivent l'élaborer en concertation avec leurs partenaires, agricoles, forestiers et autres utilisateurs de l'espace naturel.

Le document de référence doit contenir les éléments suivants :

- Le plan de chasse/plan de gestion
- La sécurité des chasseurs et des non chasseurs
- Les équilibres agro-sylvo-cynégétiques

Notre nouveau SDGC, tient évidemment compte de ce cadre règlementaire. Un nouveau schéma pour l'ouverture 2018.

Prochainement s'est donc la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage qui va devoir donner un avis sur le document présenté et celui du Préfet de l'approuver en juin 2018.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, tout en souhaitant exercer pleinement les prérogatives qui lui sont confiées, a élaboré ce Schéma Départemental de Gestion Cynégétique avec les organismes prévus par les textes mais, aussi plus largement, avec les représentants des associations de chasse spécialisées, les associations de protection de la nature, les autres utilisateurs de la nature, la filière économique, les GIC et bien évidement les différentes administrations. Nous nous sommes attachés aux dispositions prévues par l'article L 425-2 du Code de l'environnement.

#### Un schéma pour une chasse durable

L'objectif de ce schéma est de recenser les principales dispositions permettant de servir au mieux les intérêts de la chasse et du territoire. Le schéma est composé de 5 volets, de 15 grandes orientations (contre 23) et 81 actions (contre 94).

« Gagner en simplification pour gagner en efficacité »



Nous avons tous la volonté aujourd'hui de créer les conditions d'une chasse durable, c'est-à-dire variée dans ses pratiques, ouverte aux générations futures, responsables, en associant d'autres acteurs du territoire et en préservant notre espace et notre biodiversité.

Au final, le plus important reste la qualité de nos relations entre nous tous : chasseurs, chercheurs, enseignants, agriculteurs, forestiers, acteurs professionnels ou autres utilisateurs de la nature.

#### Les partenaires ayant participé à l'elaboration de SDGC





## Le futur Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2018-2024

#### La gestion des ressources naturelles:

#### La grande faune



#### Groupe de pilotage technique forêt

Sur la base deux ou trois réunions annuelles, un groupe de travail se réunira pour analyser les divers indicateurs évaluant l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (ICE...) et établir les outils fonctionnels à mettre en place pour l'atteindre et potentiellement cibler des secteurs pour expérimenter de nouveaux outils de gestion.

### / Pérenniser les comités

i......

Objectif: assurer une représentation équilibrée entre structures cynégétiques et structures environnementales

#### / Evolution du plan de

Instaurer, à titre expérimental, un plan de chasse triennal pour les cervidés en Champagne crayeuse (secteurs 4 / 5 ET 6)

#### Les objectifs

- Eviter un déséquilibre Responsabiliser les chasseurs
- Pourquoi un plan de chasse
- Peu d'évolution des attributions chevreuil sur un pas de temps de trois ans. L'objectif est de responsabiliser les chasseurs. Par ailleurs, il est plus facile pour le responsable de chasse d'adapter les prélèvements.

#### Les avantages

Simplification du procédé :

- 1 demande pour 3 ans
- Une gestion plus adaptée à la biologie de l'espèce chevreuil et des objectifs réalisables sur une période longue
- Plus large facilité pour adapter vos prélèvements
- L'ensemble des bracelets sur trois ans livrés dès la première saison de chasse

#### Fonctionnement

Prélèvements minimums annuels

- = 25%, 50%, 75%
- Prélèvements maximums annuels
- 40%, 80%, 100%

#### / Gestion particulière : des fortes populations de

< 15 sangliers aux 100 hectares



Stabilité

15/100 ha < sangliers < 19 / 100 hectares



> 19 sangliers / 100 hectares

Mesures correctives obligatoires

#### Mise en place d'un plan d'action de gestion sanglier

- < 15 sangliers aux 100 hectares
- Mesure obligatoire
- Présentation point de pesée H.P.G.C.

#### 15/100 ha < sangliers < 19/100 hectares

Mesures obligatoires

- Instauration d'un PMO quantitatif
- Instauration d'un tir qualitatif 1 femelle > 65 kg / 8 sangliers

#### > 19 sangliers / 100 hectares

Mesures obligatoires

- Interdire l'agrainage fixe (sauf si autorisation du propriétaire
- Instauration d'un tir qualitatif 1 femelle > 65 kg / 6
- Imposer un dimanche de chasse en commun / mois
- Majoration du prix des bracelets minimum de 20 % (facultatif)

Dispositions applicables aux territoires > 500 ha



/ Inciter la lecture à voie haute des consignes de sécurité.

/ Sensibiliser les chasseurs au respect de l'angle des 30°

/ Encourager la pose de miradors, de chaises hautes ou tout autre équipement de sécurité pour la chasse en battue

/ Former au minimum un référent sécurité à travers une formation spécifique par équipe de chasse

/ La FDC10 s'engage à créer une affiche « sécurité »

........

/ Evolution des seuils d'attributions

Objectif : sécurité à la chasse en limitant le morcellement des territoires



#### Plan de gestion sanglier

#### PAS DE MODIFICATION

- 20 ha de bois d'un seul tenant - 40 ha de territoire d'un seul
- tenant dont 3 ha bois
   fermes isolées avec 40 ha
  d'un seul tenant trois ans
  livrés dès la première saison
  de chasse

#### Hors plan de gestion sanglier

#### LE TIR DU SANGLIER EST INTERDIT :

Seuil minimal de 20 hectares de territoire d'un seul tenant

#### Plan de chasse

#### LE TIR DES CERVIDES EST INTERDIT

Seuil minimal de 20 hectares de territoire d'un seul tenant

IMPORTANT : Equivalence de 1 hectare de bois pour 4 hectares de plaine La gestion des ressources naturelles :

#### La petite faune

/ Collecter, Analyser statistiquement et Cartographier la répartition des différentes populations selon le retour des tableaux de chasse et de l'application IGN

/ Développer les contrats de gestion volontaires à l'ensemble de la petite faune en l'étendant au lièvre

/ Acquérir des sites d'intérêt faunistique et floristique pour aménager et valoriser ces territoires

/ Instaurer un groupe de pilotage technique sur le l'aménagement des territoires

Sur la base de deux ou trois réunions annuelles, un groupe de travail se réunira pour discuter des différents projets et/ou études scientifiques en cours pour intensifier et optimiser notre partenariat. Cette réunion est également l'occasion de s'accorder sur les différentes méthodologies de suivi de la faune de plaine.





Les prédateurs déprédateurs espèces exogènes espèces protégées



/ Recueillir, analyser statistiquement et cartographier les données (appli IGN/tableaux de bords, de prélèvements)

/ Détruire ou faire détruire les espèces invasives et/ou les espèces exotiques envahissantes





La gestion des ressources naturelles :

#### Migrateurs et oiseaux d'eau

/ La FDC 10 se garde la possibilité d'acquérir des numéros d'installations de façon à préserver le patrimoine cynégétique de notre département. Le numéro pourra être rétrocédé par bail entre un propriétaire et la FDC pour une durée déterminée

/ Les numéros de Hutte ne peuvent pas être transférés dans un autre département









## Situation de la Perdrix grise, du faisan et du lièvre

#### Le Lièvre d'europe

(Lepus europaeus)

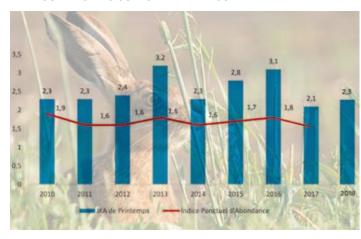
L'évolution de la population de lièvre au sein de notre département fait l'objet d'une grande attention par la fédération des chasseurs de l'Aube. Depuis plusieurs années, la fédération utilise deux types d'indices de suivi (indice kilométrique d'abondance et l'indice ponctuel d'abondance), pour évaluer au mieux l'évolution des populations sur le département.

Au vu des analyses des tableaux de chasse, nous ne pouvons que constater la mauvaise reproduction de l'espèce pour l'année 2017. En effet, le peu de levrauts présents nous démontre, malgré un printemps 2017 sec, que la dernière reproduction n'a pas été au seuil de nos espérances. Ainsi, nous voyons nos comptages stagner depuis trois ans maintenant. L'adaptation des prélèvements par les chasseurs Aubois a permis d'atténuer ce phénomène.

# 80 51,3 50,7 52,7 49,3 47,3 47,3 46 55 54 55 45 38 42 0 2010/11 2011/12 2012/13 2013/14 2014/15 2015/16 2016/17 2017/18

EVOLUTION DU TABLEAU DE CHASSE LIEVRE DANS L'AUBE

RESULTATS DES SUIVIS DE LIEVRE SUR LE DEPARTEMENT

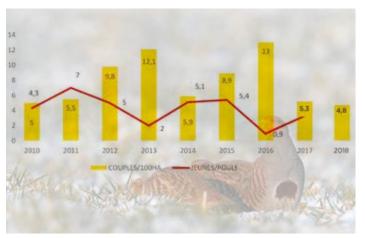


#### La perdrix grise

(Perdix perdix)

Les bonnes conditions météorologiques étaient réunies au printemps 2017 pour espérer une belle reproduction pour nos oiseaux. Hélas, la sécheresse intervenue fin juin 2017 a effacé tous nos espoirs et les échantillonnages de compagnies nous ont simplement émis un indice de reproduction de 3.3 Jeunes par poule. Toutefois, l'hiver doux que nous venons de subir, nous permet de continuer à espérer grâce à nos reproducteurs encore présents.

EVOLUTION DES POPULATIONS DE PERDRIX GRISES
DANS LE DÉPARTEMENT



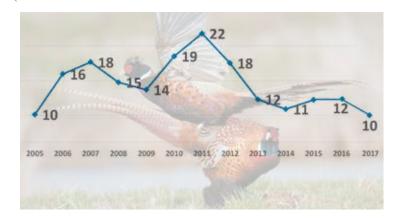


### Le faisan commun

(phasianus Colchicus)

La politique fédérale ces dernières années en faveur du faisan commun par l'intermédiaire de nos conventions de gestion a permis de développer les populations de façon assez remarquable.. Ces résultats font écho dans notre département car tous les ans de nouvelles communes sollicitent la FDC10 pour s'engager dans la gestion de cette espèce. Certains territoires, atteignent aujourd'hui des densités supérieures à 15 cogs chanteurs aux 100 ha!

EVOLUTION DU NOMBRE DE COQS CHANTEURS RECENSES AUX 100 HA BOISES SUR LES STRUCTURES FAISAN DU DEPARTEMENT DE L'AUBE



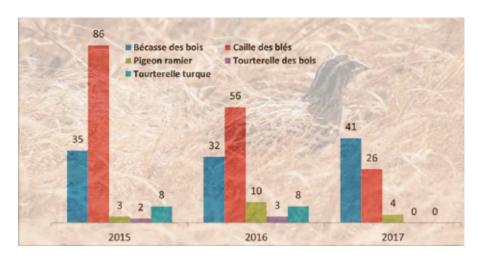
#### CAPTURE ET DE BAGUAGE DES MIGRATEURS



En tant que membre essentiel des réseaux ONCFS / FNC / FDC de suivi des migrateurs, les personnels techniques de la FDC 10 participent activement aux opéra-

tions de capture et de baguage de plusieurs espèces de notre avifaune migratrice. Intégrées aux réseaux « Oiseaux de passage » et « Bécasse », ces opérations contribuent a effectuer un monitoring régulier de la dynamique des populations de bécasse des bois, pigeon ramier et tourterelles. Pour la caille des blés, la FDC10 a été intégrée dès 2012 au programme international de suivi en faveur de cette espèce .... Phénologie de la migration et de la repro-

duction, monitoring et amélioration des connaissances sur l'état réel de la métapopulation sont les axes majeurs de ce programme. Nous vous rappelons qu'il est primordial que tout oiseau découvert avec une bague aluminium nous soit signalé en appelant la FDC 10 au 03.25.71.51.11





#### Le nouvel atlas de la FDC10...

#### pour mieux connaître LES ANIMAUX DE NOS PLAINES

Après l'atlas des prédateurs, voilà celui de la petite faune de plaine! Ces espèces constituant notre patrimoine vivant se trouvent à nos portes et pourtant elles sont le plus souvent méconnues... Où les rencontrer? Comment les observer? Comment elles vivent? Ce nouveau guide à destination des chasseurs, du grand public mais aussi des maires révèle leur vie avec des informations claires, précises dans 20 pages.

Grâce à l'expertise de la fédération des chasseurs ce guide met en lumière la compétence des chasseurs dans l'expertise environnementale.

<u>les chasseurs acteurs de Biodiversité l</u>

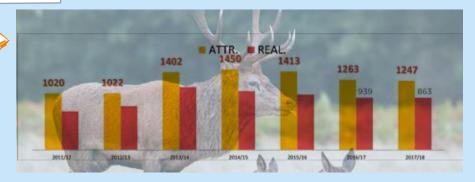


#### POUR LA GRANDE FAUNE

#### Situation du Cerf Elaphe (Cerfus elaphu)

Depuis 2014, les populations de cerf dans le département de l'Aube ne cessent de baisser et cela se traduit bien évidemment par une diminution des attributions. Notre gestion responsable permet d'affirmer aujourd'hui que les équilibres agrosylvo-cynegetique sur l'ensemble des massifs sont atteints.

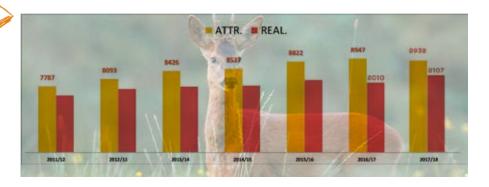
Dans ce sens, le travail entrepris par les responsables de chasse sur



le massif de Rumilly depuis plus de 7 ans ont permis de répondre aux inquiétudes des forestiers sur un massif à enjeux qui n'en est plus un aujourd'hui! Il est donc maintenant légitime d'attendre un geste fort de l'administration pour faire baisser les attributions.

#### Situation du chevreuil (capreolus capreolus)

Le chevreuil se porte globalement bien sur l'ensemble de notre département. Nous devons malgré tout rester extrêmement vigilent sur le secteur du Barrois suite à la sècheresse 2017 mais aussi sur les vallées où les inondations ont dû impacté la dynamique des populations. La mise en place du plan de chasse triennal proposé dans le cadre du schéma cynégétique apportera certainement



une solution en cas de conditions météorologiques exceptionnelles.

#### Le Sanglier en force (sus scrofa scrofa)

Si la situation restait relativement stable les saisons précédentes, l'année 2017 aura été pour un certain nombre de responsables de chasse une année record. Cette bonne année de reproduction nous a donc obligé à forcer les prélèvements sur beaucoup de nos massif, pas par plaisir car la fédération ne peut cautionner ces tableaux excessifs mais bien par nécessité car nous devions contenir l'accroissement du suidé. Si



6930 6897 6902 7395 8472 7735 9681 2011/12 2012/13 2011/14 2014/15 2015/16 2016/17 2017/18

la pratique de la chasse est critiquée par nos opposants, une question se pose « comment contrôler ces pollutions sans chasse ? ». Les niveaux de prélèvement atteints cette année devront globalement être reconduits en 2018/2019 et plus particulièrement sur le massif de Clairvaux.



## Enquête statistique sur les prélèvements pour la saison 2017 – 2018

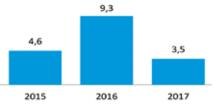
#### Des retours encore insuffisants!

Comme vous le savez nous estimons les tableaux de chasse à partir de votre saisie en ligne via notre site internet qui vous renvoie sur votre espace adhérent. Votre implication doit permettre de suivre l'évolution des prélèvements dont le seul but est de défendre nos intérêts cynégétiques. La connaissance des tableaux de chasse et leurs évolutions sont de très bons indicateurs de notre activité cynégétique départementale. Continuer de recueillir ces données est important, elles nous donnent des indications précieuses. Cette saisie via votre espace adhérent est aujourd'hui le seul moyen simple et fiable d'estimer globalement les prélèvements par espèce et c'est aujourd'hui indispensable de connaitre les prélèvements. Pour chaque nouvelle saison les résultats reflètent ainsi une situation fidèle de notre département. Nous sommes d'accord que la qualité de la chasse prime sur le tableau de chasse mais aujourd'hui nous avons besoin de ces chiffres, nous comptons sur votre participation active.

#### 2017, une saison difficile pour la petite faune sauvage

L'été 2017 n'a pas été aussi favorable que nous l'aurions souhaité, la période estivale très sèche a fortement impactée les éclosions d'insectes. Ce manque de nourriture a fragilisé naturellement nos jeunes perdreaux. Ce facteur s'associant à une moisson précoce a eu raison de la reproduction de notre petite faune (lièvre perdrix...).

#### Indice insectes en champagne crayeuse (pièges BARBER)



#### POUR LA PETITE FAUNE

#### Prélèvements à tir estimés en 2017 – 2018

La petite faune est bien présente sur la plupart des plaines auboises, le lièvre, la perdrix, le lapin, le faisan... font partie de ces espèces patrimoniales prisées le jour de l'ouverture par les chasseurs. Malheureusement pour la deuxième année, nous voyons des tableaux de chasse se réduire et qui ne reflètent pas notre investissement sur le terrain. Même si ces espèces font l'objet d'une attention toute particulière de la part de la fédération des chasseurs, le résultat reste décevant.

Les résultats pour ces espèces sont souvent très fluctuants :

- dans le temps : ce qui correspond essentiellement aux variations de l'indice de reproduction impacté par les conditions météorologiques (2016 et 2017).
- dans l'espace : reflet des attentions particulières en terme d'aménagement du territoire, d'agrainage, de régulation des prédateurs, de prélèvements.

Mais malgré ces variations et niveau de reproduction plus que médiocre nous devons garder l'envie et la passion pour ces espèces.

#### Bilan des contrats de gestion perdrix grise dans l'Aube

**Qu'est-ce que le contrat de gestion?** L'enjeu de ce contrat est de développer et de pérenniser des populations de perdrix grises dans des milieux favorables tout en maintenant une activité cynégétique. Nous avons en 2017, 90 Territoires signataires du Contrat de Gestion Volontaire Perdrix Grise soit 67 905 ha en gestion contre 65 379 Hectares n-1. La gestion perdrix couvre aujourd'hui plus de 54% de la champagne crayeuse.

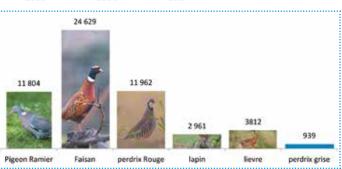
#### Bilan des contrats de gestion faisan dans l'Aube

L'ensemble des territoires concernés par la Gestion du Faisan dans l'Aube couvre 68 000 Ha contre 67 000 ha en 2016 soit 7 structures faisan et 38 territoires signataires du Contrat de Gestion Volontaire. Comme pour la perdrix grise, la reproduction du faisan n'a pas été bonne l'année dernière. Les comptages indiquent une baisse de 50% des oiseaux observés sur le terrain.

#### Analyse des pattes de lièvre

Pour la saison 2017/2018 le service technique a analysé 655 pattes de lièvre. Les résultats permettent de trouver 42% de jeunes (32% en 2016) et 58 % d'adultes (68% en 2016) dans le tableau de chasse. Ces résultats confirment la reproduction très moyenne de l'espèce depuis 2016, il faut s'attendre à une légère baisse ou une stabilité des effectifs en 2018.

**NOUVEAU :** Un Contrats de Gestion volontaire Lièvre sera proposé pour la saison 2019/2020



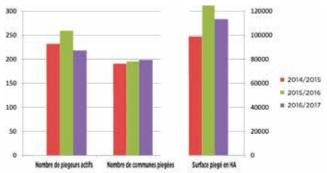


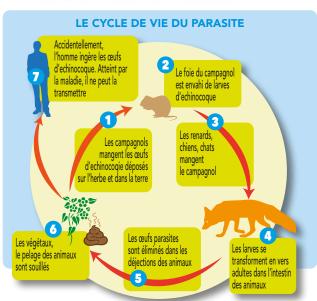


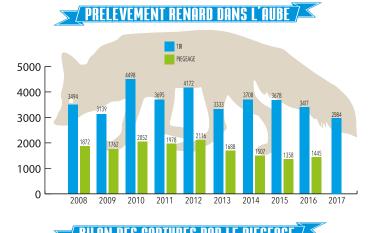
## Bilan de la régulation

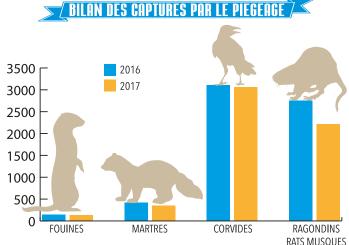
#### Le renouvellement de la liste des espèces régulables pour 2018

La régulation des prédateurs par le piégeage est un élément indispensable dans la gestion du petit gibier, la dernière étude lièvre confirme cet impact. Nous disposons à ce jour d'une liste d'espèces classées « nuisibles » quasiment complète et cela nous le devons à vos retours de données qui nous permettent d'élaborer un important dossier pour l'administration. Nous arrivons maintenant au terme de la période définit par l'arrêté ministériel, fin 2018 sera donc consacré en partie à la reconstitution du dossier pour une nouvelle période de 3 ans (2019/2022). Cette liste concerne les espèces situées dans le groupe 2 : renard, mustélidés et corvidés. Il va falloir une fois encore que ce soit nous chasseurs qui argumentions notre demande auprès de l'administration et non pas nos détracteurs ! C'est pourquoi nous souhaitons vous mobiliser et attirer votre attention sur l'importance des données prédations et de leur transmission auprès de nos services. L'avenir du piégeage dépend de votre mobilisation ! La mise en service de l'application IGN est maintenant disponible sur smartphone, elle doit nous aider dans la répartition géographique de ces espèces prédatrices. Alors n'hésitez pas à rejoindre notre réseau d'observateurs!









#### Une surveillance à grande échelle, précise et continue...

L'échinococcose alvéolaire, maladie parasitaire sournoise et gravissime, voit s'accentuer au fil du temps le nombre de cas humains en France. Dix ans après les premières études l'ELIZ, son conseil scientifique et technique et ses partenaires institutionnels ont estimé que le pas de temps était suffisant pour évaluer à nouveau cette progression dans le temps et l'espace.

#### Des résultats qui inquiètent

Les résultats préliminaires sont assez évocateurs. La prévalence est ainsi passée de 12% de renards contaminés à près de 27% cette année dans l'Aube sur une soixantaine de renards analysés. La Moselle est ainsi passée de 34% à 57% de renards contaminés sur l'échantillon partiel d'une soixantaine d'animaux, et dans la Marne la prévalence est passée de 19% à 37% sur cette seconde étude.

Il est donc urgent de prendre des mesures d'informations à différents niveaux, ministères, élus locaux, gestionnaires de territoires et de milieux, mais également des mesures actives en agissant dans plusieurs directions comme la prévention ou des mesures visant à réduire la présence du parasite près de l'homme. La réponse de l'administration reste confuse et elle ne propose aucune action concrète.



## L'Aménagement de nos espaces naturels

Les chasseurs ont financés plus de 130 ha pour la faune sauvage. L'écologie qui agit!

La bande enherbée

Les bandes enherbées, mélanges de graminées et de légumineuses, ont un rôle de refuge pour une multitude d'animaux inféodés à la grande plaine. Elles jouent un rôle important pour fixer les compagnies de perdrix grises avant d'aborder l'hiver pour réduire efficacement la prédation, très importante durant cette période, mais aussi pour apporter des insectes en période d'éclosions de nos perdreaux. Cet aménagement simple à réaliser est un geste responsable pour maintenir et favoriser une biodiversité dans nos grandes plaines céréalières.

Cet aménagement est lié au contrat de gestion perdrix grise. Le financement de celui-ci est de 600 € / ha (Hors SIE) ou 150 €/ Ha (Dans SIE). La fdc 10 prend en charge 80% du financement de la bande enherbée, restent à la charge du territoire 20%. En 2016, 33 hectares de bandes enherbées en Champagne Crayeuse sont financés par les chasseurs!

#### La bande tampon bouchons

Cet aménagement est un mixte entre la plantation de haie et la bande enherbée. L'implantation des bouchons sur une bande enherbée joue un rôle important pour limiter la dispersion des compagnies de perdrix grises avant la période hivernale et cela permet également de réduire efficacement la prédation.

L'implantation des bouchons sur un chemin est possible sur l'ensemble du département. Le financement de celui-ci est pris en charge à 100 %

par la fdc 10, restent à la charge du territoire l'implantation et l'entretien de la haie sur le territoire. En 2017, 3 hectares de bandes tampon bouchons en Champagne Crayeuse sont financés par les chasseurs!

#### **Cultures mellifères**

La FDC 10 participe à un nouveau projet en partenariat avec le Réseau Biodiversité pour les abeilles. L'objectif est de semer des jachères apicoles afin d'augmenter la disponibilité florale des paysages agricoles et d'enrichir les ressources alimentaires (Pollinifères/ Nectarifères) des abeilles et des autres pollinisateurs. Les jachères apicoles sont des mélanges de plantes herbacées. L'avantage de ces espèces est qu'elles produisent du pollen de qualité et du nectar en quantité. En fonction des mélanges, les jachères apicoles offrent des floraisons étalées couvrant l'essentiel de la pleine saison apicole (d'avril/ mai à Juillet/août) et présentent également l'avantage d'être pérennes, avec une durée de vie de trois ans ou plus. En 2017, 6 ha de jachères apicoles ont été implantés avec le Réseau Biodiversité pour les abeilles!

#### Plantations de haies

Les haies champêtres sont le refuge pour une multitude d'animaux, elles jouent aussi un rôle important dans la nidification des oiseaux, elles offrent de nombreux avantages de coupevent, elles empêchent l'érosion et limitent les attaques parasi-

taires. La plantation d'une haie est

Cet aménagement est possible sur l'ensemble du département. Le financement de celui-ci est pris en

un acte accessible pour tous!

financement de celui-ci est pris en charge à 100% par la fdc 10, restent à la charge du territoire l'implantation et l'entretien de la haie sur le territoire. En 2017 c'est 1,5 km de haies plantées dans notre département!

Plantations sous les pylônes

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC 10) et Réseau de Transport d'Electricité (RTE) renouvellent leur partenariat en faveur de la biodiversité. Ils illustrent leur volonté de poursuivre les engagements dans une gestion durable et raisonnée des terrains sous les lignes à haute tension pour favoriser le développement de la faune et de la flore sauvage. Les emprises électriques forestières ou en plaine peuvent devenir des zones propices à la protection, à l'alimentation et à la circulation du gibier, notamment par la restauration de couverts et buissons faunistiques. Une trentaine d'aménagements supplémentaires, soit 70 pieds de pylônes aménagés sur 6 ans, une ambition record pour l'Aube.

FINANCEMENT

Celui-ci est pris en charge par RTE,

restent à la charge du territoire l'implantation et l'entretien de l'aménagement. En 2017, nous sommes à 42 pylônes implantés!

Culture diverses pour la faune

Pour améliorer l'habitat du petit gibier sédentaire de plaine, il est aujourd'hui nécessaire d'implanter des cultures fauniques. Implantés en rupture de parcellaires ou à des endroits stratégiques, ces aménagements sont de véritables réservoirs de biodiversité. De nombreuses variétés peuvent être implantées sur ces zones, soit seules (maïs, luzerne), soit en mélanges (maïs-millet, choux-avoine-sarrasin).

L'implantation de cet aménagement est possible sur l'ensemble du département. La participation de la FDC 10 est de 100 €/ ha. En 2017, 74 hectares implantés dans l'Aube. En 2017, 76 hectares cultures pour la faune sauvage sont financés par les chasseurs!



## Dégâts de grands gibiers

Régie par l'article L426-1 du code de l'environnement, l'indemnisation des dégâts agricoles causés par le sanglier ou le gibier soumis à plan de chasse est une des missions de service public obligatoires des Fédérations départementales de chasseurs.

Les chiffres:

Nous avons eu une augmentation du nombre de dossiers définitifs durant la campagne écoulée, mais qui ne se traduit pas pour autant par une augmentation des surfaces indemnisées.

Pour la saison 2017/2018, 399 dossiers dont 41 sans suite ont été traités contre 365 dossiers dont 62 sans suite pour la campagne 2016/2017.

Le montant des dégâts indemnisés pour la campagne est de 426 115 euros, il était de 328 774 euros en 2016/2017.

Les surfaces sinistrées ont diminué de 2 %, elles passent de 435 à 427 hectares. La baisse de la surface est compensée par une augmentation des rendements.

Pour cette campagne, les différentes cultures ont bénéficié de rendement plus fort, ce qui explique l'augmentation du montant d'indemnisation en 2017.

L'évolution des surfaces détruites sur le département de l'Aube reste globalement à un seuil acceptable et confirme l'évolution positive des saisons passées avec une baisse de 2% des HA en 2017 (-6% en 2016).

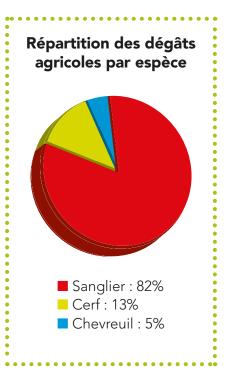
Nous devons maintenir notre niveau de prélèvement de sanglier entre 8 000 à 9 000 sangliers sur le département. Ce qui doit nous permettre une gestion sereine de nos territoires et de limiter l'impact financier des dégâts.

Une attention particulière sur le secteur de Clairvaux où le niveau de population n'est plus à un seuil acceptable, le contexte agricole difficile sur cette zone doit nous pousser à la plus grande vigilance!

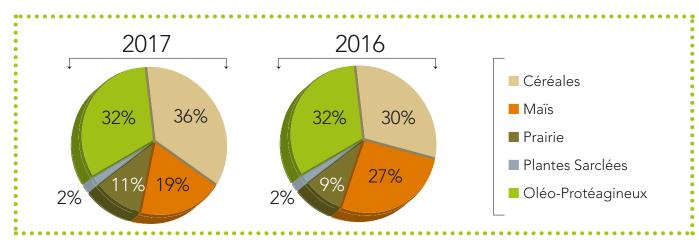
Le sanglier est la cause principale des dégâts. Cette année, cette espèce est responsable de 82% des dégâts dans notre département.

#### Les estimateurs :

Les estimateurs de grands gibiers dans le département de l'Aube n'ont pas de secteur attitré ils sont









donc en capacité d'agir sur l'ensemble du département.

#### Les estimateurs sont au nombre de huit sur notre département.

- Madame DROMBY Christine
- Madame BOURGOIN Viviane
- Monsieur GAUDY François
- Monsieur LEGRAND François
- Monsieur PIAT Jacky
- Monsieur MARGON Claude
- Monsieur PETIT Yves
- Monsieur BERGEON Jean-Marie

#### **POUR INFORMATION:**

Nous continuons à recruter de nouveaux estimateurs. Pour toutes informations merci de contacter la Fédération des Chasseurs de l'Aube.

#### Comment faire pour améliorer notre prévention :

- Avoir une bonne maintenance de nos clôtures
- Signaler rapidement les dégâts afin de mettre en place le plus rapidement possible un moyen de prévention adaptée à la situation
- Avoir une bonne gestion des prélèvements des populations de sangliers
- Avoir une pratique de l'agrainage pondérée en fonction des enjeux agricoles
- Avoir des échanges d'informations entre la fédération départementale des chasseurs, les chasseurs et le monde agricole afin d'éviter les dossiers conflictuels

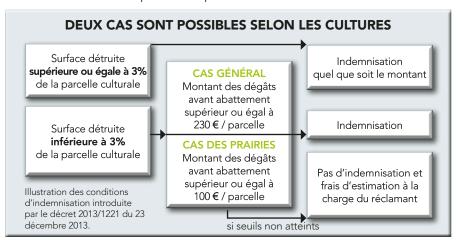
Ces trois années excédentaires nous ont permis de reconstituer nos réserves mise à mal ces dernières années.

#### Identification des zones à enjeu

2015	2016	2017
TROUANS	BERCENAY-EN-OTHE	DIENVILLE
POIVRES	FULIGNY	POIVRES
LHUITRE	MARAYE-EN-OTHE	LHUITRE
DAMPIERRE	CHAMPIGNOL	MARCILLY-LE-HAYER
MARAYE-EN-OTHE	POIVRES	MARAYE-EN-OTHE
BERCENAY-EN-OTHE	ARCONVILLE	BERCENAY-EN-OTHE
VOUGREY	VITRY-LE-CROISE	PLANTY
ARCONVILLE	LANTAGES	ARCONVILLE
VITRY-LE-CROISE	VERNONVILLIERS	VITRY-LE-CROISE
SPOY	TROUANS	VERNONVILLIERS
DOSNON	FONTETTE	CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE
BAROVILLE	BLIGNY	FONTETTE

#### Petit rappel de la réglementation

Bien comprendre la procédure d'indemnisation :



#### Missions de prévention

Les fortes sommes d'indemnisation nécessitent d'attaquer le problème sur tous les fronts, et notamment sur la prévention. Les missions de prévention se décomposent en deux parties :

- L'agrainage de dissuasion
- la pose de clôtures.

#### La pose de clôtures

La Fédération encourage la prévention individuelle par l'achat de clôtures électrifiées mises à disposition aux détenteurs de droits de chasse. La pose de clôture doit se faire en concertation avec la FDC10. Pour l'année 2017 la Fédération a en-

gagé 121 000 € dans la protection des cultures. La FDC 10 remercie les nombreux bénévoles qui agissent sur le terrain, ils permettent ainsi pader leurs actions de réduire le montant des dégâts!





# La surveillance sanitaire de la Faune Sauvage

Avec le renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, un bilan du présent schéma a été opéré. Cela a donc été l'occasion de rendre compte du nombre d'espèces analysées au Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Aube, dans le cadre du réseau SAGIR.

Depuis 2012, ce sont près de 200 espèces, petite et grande faune confondues, qui ont été collectées pour analyse. La plupart des individus collectés et analysés sont représentés par la petite faune, dont le lièvre est sans nul doute celui le plus souvent récolté (46% des analyses sur 6 ans). La plupart des espèces analysées sont des espèces gibiers, mais aussi des espèces protégées, comme le héron cendré, le cygne tuberculé ou encore le verdier d'Europe.

De ces analyses, plusieurs maladies sont récurrentes, comme la tularémie, l'EBHS ou toutes les zoonoses liées au parasitisme. Ces analyses démontrent que la Fédération des Chasseurs de l'Aube et l'ensemble du réseau qu'elle comprend permettent d'être actif et vigilant dans la surveillance et la détection de maladies au sein de la faune sauvage.

#### Focus sur deux maladies récurrentes chez les léporidés

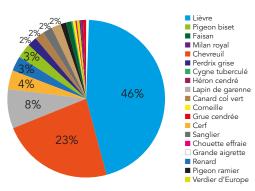
#### La tularémie :

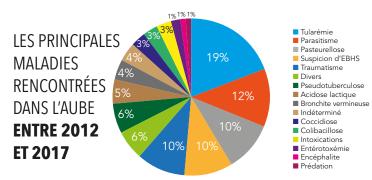
Il s'agit d'une maladie d'origine bactérienne qui touche essentiellement les lièvres et lapins. La transmission à l'homme peut se faire par simple contact. Cette bactérie de très petites tailles (soit 0.7 microns), peut traverser la peau ou les muqueuses saines. De plus, elle peut survivre plusieurs jours, dès lors que les températures sont négatives. Seule la lumière solaire, la dessiccation, la désinfection ou la chaleur peuvent détruire cette dernière. C'est pourquoi il est très important de respecter les conseils du réseau pour la récolte de cadavres.

#### La maladie Hémorragique Virale :

D'origine virale, elle n'est pas transmissible à l'homme. Mortelle dans 50 à 90 % des cas elle affecte essentiellement les leporidés. Les individus présentent divers symptômes comme des troubles nerveux, de la fièvre, des spasmes ou encore des saignements de nez.

LES DIFFÉRENTES ESPÈCES ANALYSÉES PAR LE LDV10 **DE 2012** À **2017** 





#### Quelles sont les origines des zoonoses ?

Bactériologique: brucellose, leptosprirose,

maladie de lyme, tuberculose...

Virales : encéphalie à tique, rage

Parasitaire: echinococcose, trichinellose,

toxoplasmose

Mycosique: teigne

Prions: maladie de Creutzfeld Jacob





## En partenariat avec l'IGN... une première en France

La Fédération des Chasseurs de l'Aube en partenariat avec l'Institut Géographique National lance une nouvelle application mobile (Disponible aussi sur ordinateur) pour la centralisation de données de terrain! Nous sommes les premiers en France

à l'utiliser ! « Mon Guichet » est une application personnalisable. Elle permet à un groupe d'utilisateurs de constituer et faire vivre, ensemble, une base de données cartographiques.

Notre objectif est de récupérer des données trop souvent perdues : les collisions de la faune sauvage en bord de route, les cas de prédation de la faune sauvage sur les activités humaines, l'observation d'espèces invasives, le suivi des mortalités de la faune sauvage et tant d'autres... pour défendre la liste des nuisibles, défendre nos modes de chasse....et d'une manière plus générale défendre notre loisir contre les

ISTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

attaques de plus en plus virulentes. Ce nouvel outil en téléchargement gratuit sur Android ou Applestore vous permettra de faire remonter les différentes observations sur votre territoire en limitant les démarches administratives.

#### Comment s'inscrire :

Créer votre compte sur : www. espacecollaboratif.ign.fr

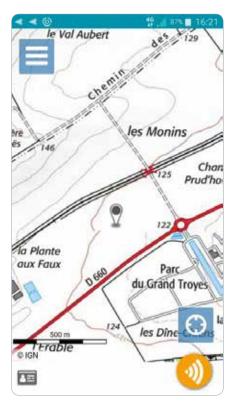
Envoyez-nous un mail à :

fdc10@fdc10.org pour rejoindre le groupe d'utilisateurs en indiquant votre nom, prénom, votre territoire de chasse et votre fonction!

Téléchargez l'application mobile sur votre smartphone : espace collaboratif IGN



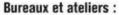








# IMPRESSION OFFSET et NUMÉRIQUE PETITS et GRANDS FORMATS SUR TOUS SUPPORTS



Z.I. des écrevolles Avenue des Tirverts - 10150 Pont-Sainte-Marie Tél. 03 25 70 44 70 la-renaissance@la-renaissance.com



## NE JAMAIS RENONCER ? ACCOMPAGNER 120 000 ASSOCIATIONS DEPUIS PLUS DE 25 ANS



#### C'EST ÇA L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Parce que vos projets nous tiennent à cœur, Société Générale est présente depuis plus de 25 ans auprès du monde associatif. Chaque jour nos conseillers associations dédiés sont à l'écoute des 120 000 associations dont ils accompagnent le développement.

associations.societegenerale.fr



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



## Les chasseurs investissent pour l'avenir Le Marais de Pars-les-Romilly

Le projet de réhabilitation du site du marais de la Noue-aux -Filles est engagé!

#### Petit rappel!

Convaincue de l'intérêt floristique et faunistique du site, la Fédération des Chasseurs de l'Aube engage les premières acquisitions foncières en 2004 avec la Fondation pour la Protection des Habitats. En 2017, l'acquisition de deux nouvelles parcelles, jouxtant les premières, élargissent notre périmètre d'action.

#### Le marais comme site naturel de compensation

Cette appellation a été définie en 2016 pour permettre aux maîtres d'ouvrages de remplir leur obligation en matière d'impact de leurs infrastructures sur l'environnement. L'objectif pour eux est de trouver un site naturel à restaurer ou à développer pour compenser les pertes de biodiversité sur leur territoire. C'est pourquoi, en 2017, le développeur Eolien Enercon, installé dans la Marne a fait appel à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube.

#### Pourquoi le marais de la Noue aux Filles?

Ce site est inclus dans une ZNIEFF de type 1, c'est-à-dire qu'il a été identifié par l'Institut National du Patrimoine Naturel, comme un secteur de grand intérêt biologique ou écologique.

Dans le cas de cette ZNIEFF, il s'agit essentiellement de milieux marécageux relictuels, de boisements, fossés et du ruisseau de Pars. Avec un tel biotope, la diversité faunistique peut se révéler importante. Avec le peu d'inventaires réalisés au préalable sur cette zone, il est indispensable de réaliser un état des lieux complet.

Etant donné la difficulté de mise en œuvre de mesures compensatoires dans leur département, ces derniers ont choisi le marais de la Noue aux Filles comme site naturel de compensation. Le projet de restauration est prévu pour une durée minimale de 10 ans!

#### Un diagnostic écologique complet

Avec le manque d'entretien, le marais s'est considérablement refermé. Aujourd'hui de nombreux ligneux (saules et cornouillers sanguins...) s'installent et croissent. Ce boisement naturel implique une perte conséquente des fonctions hydrogéologiques du site. Néanmoins, plusieurs poches de roselières persistent, indiquant une présence permanente et/ou ponctuelle d'eau souterraine.

L'objectif est donc de définir le plus précisément possible les zones susceptibles de samment des fonctions de type « marais ». Pour ce faire, une analyse hydrologique est réalisée depuis septembre 2017 par le lycée de Sainte-Maure. L'objectif étant de comprendre le fonctionnement hydrique du marais. Est-il dépendant uniquement de la nappe phréatique ? Du ru de Pars-lès Romilly? ou les deux? Des carottages sont également réalisés pour constater la présence d'eau à différentes profondeurs.

retrouver complètement ou du moins suffi-

En parallèle, des inventaires faunistiques et floristiques vont avoir lieux. Ces inventaires couvrent de nombreux taxons : l'avifaune, la chirofaune, l'entomofaune et l'herpétofaune! Ces inventaires respectent tous les protocoles standardisés et reconnus par les organismes scientifiques.





Acquisition de 4 hectares du marais

Proposition du parc Eolien

Enercon pour faire du marais un site compensation

Acquisition de nouvelles parcelles

2018

Validation de la DREAL

Janvier

Réalisation des inventaires

faunistiques et floristiques

Mars

Fin des inventaires et élaboration d'un plan de gestion

Septembre















Les Formations dispensées par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube

La FDC 10 a proposé 15 thèmes de formations en 2017 et elle a accueilli 572 personnes contre 627 en 2016. Le nombre d'heures de formations assuré par le service technique est de 672 Heures.

#### 1 Formation à l'examen du permis de chasser

Les épreuves théoriques et pratiques ont été regroupées en une seule épreuve. Le nombre de journées de formation en 2017 est de 78 pour 26 examens en 2017.

#### 2 Formation à la chasse accompagnée

Cette attestation permet au jeune de chasser avant l'âge de 16 ans en étant accompagné par un « tuteur » avec un seul fusil pour les 2. Lors de l'année 2017 nous avons eu 44 candidats contre 46 personnes en 2016 et 52 en 2015.

#### Formation à la chasse à l'arc (3 formations)

Cette formation permet à tout titulaire du permis de chasser de pouvoir pratiquer ce mode de chasse très spécifique. Dans L'Aube, ce sont 43 candidats qui ont été formés par un technicien cynégétique fédéral en collaboration avec l'association ACA10 (contre 70 en 2016).

#### 4 Formation sécurité et initiation aux premiers secours

Depuis 2015, la Fédération propose aux chasseurs désireux de suivre une sensibilisation à la sécurité et aux premiers secours une formation spécifique. En une journée les chasseurs peuvent ainsi approfondir leurs connaissances pratiques et théoriques en vue d'optimiser la sécurité lors de la chasse. En 2017, 10 personnes ont suivi cette formation.

#### 5 Formation Piégeur

L'agrément de piégeage est subordonné à la participation d'une session de formation, qui se déroule en deux parties, théorique et pratique, que dispense la Fédération. Sur la formation 2017 nous avons formé 49 nouveaux piégeurs.

#### 6 Formation gardes particuliers et formation complémentaire

Afin de former au mieux les gardes particuliers la fédération propose 2 sessions de formations. Les futurs gardes aborderont les aspects juridiques, cynégétiques et écologiques. Cette formation est obligatoire pour l'obtention de l'agrément de garde particulier, en 2017 elle a été suivie par 64 personnes.

#### 7 Formation Hygiène à la venaison

La formation à l'hygiène à la venaison est dispensée depuis 2008 en réponse à l'évolution de la réglementation européenne en matière de sécurité sanitaire. Ces contrôles sont indispensables en cas de vente ou de don d'un animal gibier. en 2017, 29 personnes ont été formées et 25 élèves du lycée professionnel d'hostellerie de sainte Savine.

#### Journée d'accueil des nouveaux présidents et adjudicataires

Présenter le fonctionnement de la Fédération des Chasseurs de l'Aube et faire connaître aux présidents d'associations les réelles obligations imposées par la Loi 1901 à travers leur fonctionnement ainsi que leurs responsabilités pénales et civiles. Cette formation est assurée en partenariat avec l'assurance AXA Odent.



#### **9** Régulation des corvidés

Initier les participants à une méthode efficace de régulation des corvidés par le tir. Cette pratique est tout particulièrement appréciée par les nouveaux chasseurs. 41 chasseurs ont été formés à cette pratique en 2017 (31 en 2016)

#### 10 Connaissance et gestion de la petite faune

Connaître les principales techniques de développement du petit gibier.

#### 11 La bécasse des bois

Acquérir des connaissances sur la bécasse des bois.

#### 12 Chasse à la hutte

Promouvoir un mode chasse traditionnel pratiqué dans notre département. cette nouvelle formation a été suivie par 12 personnes.

#### Connaitre nos migrateurs (canards)

Acquérir des connaissances sur les anatidés.

#### 14 Brevet Grand Gibier

La formation est animée par l'ADCGG 10

#### 15 Chasse d'été au grand gibier et renard

La formation est animée par l'ADCGG 10 et l'ACA 10



## L'éducation à la nature : Un atout pour notre Fédération !

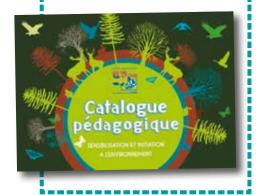
L'éducation des scolaires à leur environnement est essentielle pour ces jeunes qui connaissent parfois mieux le lion, la girafe que le chevreuil, la fouine ou la perdrix.

Dans cet esprit la Fédération des chasseurs de l'Aube a signé il y a quelques semaines une convention avec l'Education Nationale, elle peut donc en toute légitimité proposer aux établissements scolaires (en application des programmes définis par le ministère), des animations concernant la présentation de la faune sauvage et des milieux naturels de leur territoire.

Nous pouvons ainsi accompagner les établissements scolaires dès la maternelle dans leur programme d'éducation à la nature en proposant des animations adaptées et avec des supports pédagogiques labellisés. Pour ces interventions les techniciens se déplacent dans les établissements ou sur le terrain. Elles peuvent être ponctuelles, sur une journée ou s'inscrire sur une période scolaire beaucoup plus longue trimestre, semestre ou annuelle.

#### Catalogue Pédagogique:

La création de ce catalogue permet à chaque enseignant de mieux nous connaître!



#### Les animations en milieu scolaire

En 2017, dans le cadre de sa mission d'éducation à la nature, la FDC 10 est intervenue auprès de 1800 élèves représentants une soixantaine de classes. Les techniciens en charge des animations nature interviennent à la demande et sous la responsabilité des enseignants. Les présentations reposent sur un matériel pédagogique adapté qui favorise l'observation, la découverte, et la prise de conscience des enfants qu'une faune sauvage vit à proximité de chez eux.

#### De nouveaux supports pédagogiques ....

Pour la réalisation de ces animations, la FDC10 dispose maintenant d'outils pédagogiques variés et adaptés à chaque cycle :

- Panneaux reprenant les caractéristiques physiques, l'alimentation et les indices de présence de faune sauvage
- Mallette d'empreintes en résine et pièces tactiles (pelages...)
- Cahiers de coloriages
- Cahiers d'activités sur différents milieux, la plaine, la forêt, les zones humides et la ville
- Documentation photo, schéma, vidéo, audio
- Et bientôt, un véritable parcours pédagogique

#### Intervenants

Thibault Mendoza, Sylvère Monchatre & Mariane Coquet

#### Fiches espèces



#### **Empreintes**



#### Jeux de 7 familles



#### Cahier de coloriages





## Opération J'aime la Seine...

#### La Fédération des chasseurs de l'Aube s'engage pour la Seine

Les amoureux de la Vallée de la Seine, se sont retrouvés le matin du 24 mars pour le nettoyage de ses berges. Cette grande opération de nettoyage des bords de Seine (initiée par la Fédération départementale des chasseurs) était une première dans l'Aube!

Bilan positif, puisque cette opération éco citoyenne, a réuni plus de 660 participants qui se sont tous vu attribuer un sac à dos avec les équipements adéquats, gilet fluo, gants, sac poubelle, en cas, et ce afin d'être à même de pouvoir ramasser les déchets. Déchets ménagers, bouteilles en verre, pneus, emballages, même des réfrigérateurs : en tout, 190 m³ de déchets ont été collectés lors de cette demi-journée.

Ces derniers seront ensuite triés, centralisés puis valorisés. Nous avions ainsi 10 points de collecte organisés le long du fleuve : Barberey, Payns, Saint-Benoît-sur-Seine, Chauchigny, Méry-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Périgny-la-Rose, Pont-sur-Seine et Courceroy.

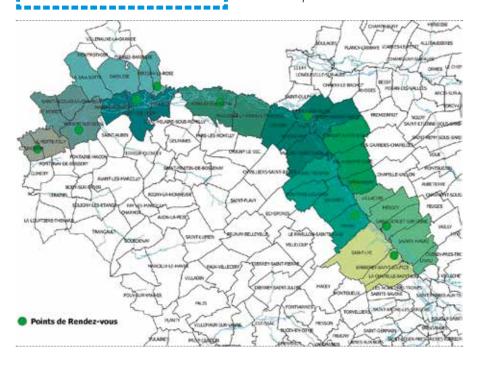
Un grand Merci aux encadrants des différentes Sociétés de chasse qui se sont associés pour mener à bien cette action de nettoyage, baptisée « J'aime la Seine propre » :

#### LES MEDIAS ONT RELAYÉ L'OPÉRATION « J'AIME LA SEINE PROPRE » :

- TF1
- Canal 32
- Est éclair
- Revue Agricole
- Thème radio
- Aube nouvelle
- NRJ Troyes

## Quelques retours des participants!

- C'était vraiment super et une super ambiance!
- Bravo à tous les bénévoles. Espérons que cette action fasse changer le comportement des pollueurs.
- Belle équipe...bonne ambiance...très bonne organisation... qui a permis d'effectuer notre action aisément. Bravo!
- Belle opération bravo!
- Très belle action, nous avons eu une bonne météo en plus
- Organisation au top et malheureusement des déchets. Les présents ont travaillé dans une ambiance impeccable. A renouveler.





#### facebook

694 LIKES sur nos publications Seine propre

et **44 503** 

personnes atteintes



## Les conventions et les partenariats de la FDC10

#### Les programmes de recherches et partenariats

La FDC10 poursuit ses actions en matière de recherche et de développement, en particulier grâce à des programmes partenariaux et pluriannuels. La mobilisation des chasseurs en faveur de la connaissance et de la valorisation de la biodiversité vers le grand public renforce l'apport de la chasse à la gestion des espèces et des écosystèmes. Favoriser l'émergence de propositions de projets répondant aux besoins identifiés par les chasseurs eux-mêmes. Les projets validés par le conseil d'administration font partie de programme copartenariaux faisant l'objet de financements croisés.

Les programmes engagés sur la période sont au nombre de 20.

Favoriser des aménagements faunistiques en lien avec le réseau abeilles Partenaire



Aménagements sous ligne haute tension

artenaire

Etude migration de la caille des blés (baguage)

Promotion de la chasse salon de la gastronomie foire de champagne...

Mise en place de protocole de suivi sur les oiseaux pour mesurer la qualité des exploitations agricoles

Partenaire



Etude d'impact Partenaire GRTgaz



Pour les compensations environnementalesfinancement d'aménagement





Pour les compensations environnementales - finand'aménagement Partenaire **VAL®REM** 



Sauvetage de la faune sauvage



Enquête sur l'abondance de la pie



Suivi faunistique sur le sainfoin



Aménagements sous les pylônes



Aménagement sur le marais de Pars-les-Romilly

Partenaire



Etude sur les Migrateurs



Club nature à destination du jeune public

Partenaire



Etude échinococcose



Sensibiliser les actions environnementales avec les lycées agricoles

Partenaire

Le Lycées agricoles de sainte-Maure et Saint-Pouange **Enseignement** 



## Budget prévisionnel

2018 - 2019

BUDGET PREVISIONNEL DU 01/07/2018 AU 30/06/2019 – SERVICE GLOBAL (Service Général et Service Dégâts de Grands Gibiers)							
CHARGES	MONTANT PRODUITS MONTANT						
CHARGES D'EXPLOITATION	2 410 813	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 401 839				
CHARGES FINANCIÈRES	470	PRODUITS FINANCIERS	25 000				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0				
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	6 000						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	9 556						
TOTAL	2 426 839	TOTAL	2 426 839				

BUDGET PREVISIONNEL DU 01/07/2018 AU 30/06/2019 – SERVICE GENERAL							
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT				
CHARGES D'EXPLOITATION	1 157 457	PRODUITS D'EXPLOITATION	1 154 069				
CHARGES FINANCIÈRES	470	PRODUITS FINANCIERS	10 000				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0				
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	2 400						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	3 742						
TOTAL	1 164 069	TOTAL	1 164 069				

BUDGET PREVISIONNEL DU 01/07/2018 AU 30/06/2019 – SERVICE DEGATS DE GRANDS GIBIERS						
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT			
CHARGES D'EXPLOITATION	1 253 356	PRODUITS D'EXPLOITATION	1 247 770			
CHARGES FINANCIÈRES	0	PRODUITS FINANCIERS	15 000			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0			
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	3 600					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	5 814					
TOTAL	1 262 770	TOTAL	1 262 770			







## Compte de resultat

#### **COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017 GLOBAL GENERAL ET DG**

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017 – SERVICE GLOBAL (Service Général et Service Dégâts de Grands Gibiers)							
CHARGES	EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 (12 MOIS)	EXERCICE CLOS LE 30/06/2016 (12 MOIS)	PRODUITS	EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 (12 MOIS)	EXERCICE CLOS LE 30/06/2016 (12 MOIS)		
CHARGES D'EXPLOITATION	2 246 957	2 171 499	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 668 582	2 698 621		
CHARGES FINANCIÈRES	853	1 122	PRODUITS FINANCIERS	36 165	33 870		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 280	1 077	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 616	3 217		
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	8 040	8 618					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	ÉNÉFICE) 453 233 553 392 RÉSULTAT DE L'EXERCICE (DÉFICIT)						
TOTAL	2 717 363	2 735 708	TOTAL	2 717 363	2 735 708		

#### **COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017 – SERVICE GENERAL**

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017 – SERVICE GENERAL							
CHARGES	EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 (12 MOIS)	EXERCICE CLOS LE 30/06/2016 (12 MOIS)	PRODUITS	EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 (12 MOIS)	EXERCICE CLOS LE 30/06/2016 (12 MOIS)		
CHARGES D'EXPLOITATION	1 168 905	1 207 457	PRODUITS D'EXPLOITATION	1 260 144	1 202 968		
CHARGES FINANCIÈRES	853	1 122	PRODUITS FINANCIERS	13 427	13 638		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 280	1 077	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 916	3 176		
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	8 040	8 618					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	99 409	1 508					
TOTAL	1 285 487	1 219 782	TOTAL	1 285 487	1 219 782		

#### **COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017 - SERVICE DEGATS DE GRANDS GIBIERS**

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017 – SERVICE DEGATS DE GRANDS GIBIERS							
CHARGES	EXERCICE		PRODUITS	EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 (12 MOIS)	EXERCICE CLOS LE 30/06/2016 (12 MOIS)		
CHARGES D'EXPLOITATION	1 078 052	964 042	PRODUITS D'EXPLOITATION	1 408 438	1 495 653		
CHARGES FINANCIÈRES	0	0	PRODUITS FINANCIERS	22 738	20 232		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	700	41		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	353 824	551 884	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (DÉFICIT)	0	0		
TOTAL	1 431 876	1 515 926	TOTAL	1 431 876	1 515 926		







BILAN AU 30	BILAN AU 30 JUIN 2017 – SERVICE GLOBAL (Service Général et Service Dégâts de Grands Gibiers)						
ACTIF	EXERCICE CI	LOS LE 30/06/	2017 (12 MOIS)	EXERCICE PRÉCÉDENT	DACCIE	EXERCICE PRÉCÉDENT CLOS LE EXERCICE	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	30/06/2016 (12 MOIS)	PASSIF	30/06/2017 (12 MOIS)	30/06/2016 (12 MOIS)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 446	31 619	22 827	34 485	FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES : RÉSERVES	4 826 953	4 273 561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 998 442	1 124 045	874 397	928 967	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	453 233	553 392
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 000	0	7 000	7 622	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	206 647	276 684
Stocks en cours (Mar- chandises, autres créances, valeurs mobilières de place- ment, disponibilités, charges constatées d'avance)	6 275 862	0	6 275 862	6 345 951	DETTES	1 693 253	2 213 388
TOTAL ACTIF	8 335 750	1 155 664	7 180 086	7 317 025	TOTAL PASSIF	7 180 086	7 317 025

	BILAN AU 30 JUIN 2017 – SERVICE GENERAL							
	EXERCICE CI	LOS LE 30/06/	<b>2017</b> (12 MOIS)	Exercice précédent	D. 6615	EXERCICE CLOS LE	PRÉCÉDENT EXERCICE	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	30/06/2016 (12 mois)	PASSIF	30/06/2017 (12 MOIS)	30/06/2016 (12 MOIS)	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 567	16 668	9 899	14 947	FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES : RÉSERVES	2 910 220	2 908 712	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 942 349	1 073 127	869 222	919 693	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	99 409	1 508	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 000	0	7 000	7 622	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	140 019	182 957	
Stocks en cours (Mar- chandises, autres créances, valeurs mobilières de place- ment, disponibilités, charges constatées d'avance)	2 736 652	0	2 736 652	2 739 402	DETTES	473 125	588 487	
TOTAL ACTIF	4 712 568	1 089 795	3 622 773	3 681 664	TOTAL PASSIF	3 622 773	3 681 664	

BILAN AU 30 JUIN 2017 – SERVICE DEGATS DE GRANDS GIBIERS							
ACTIF	EXERCICE CI	LOS LE 30/06/	2017 (12 MOIS)	EXERCICE PRÉCÉDENT	DACCIE	EXERCICE PRÉCÉDENT CLOS LE EXERCICE	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	30/06/2016 (12 MOIS)	PASSIF	30/06/2017 (12 MOIS)	30/06/2016 (12 MOIS)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 879	14 951	12 928	19 538	FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES : RÉSERVES	1 916 733	1 364 849
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 093	50 918	5 175	9 274	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	353 824	551 884
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	0	0	0	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 628	93 727
Stocks en cours (Marchandises, autres créances, valeurs mobilières de placement, disponibilités, charges constatées d'avance)	3 539 210	0	3 539 210	3 606 549	DETTES	1 220 128	1 624 901
TOTAL ACTIF	3 623 182	65 869	3 557 313	3 635 361	TOTAL PASSIF	3 557 313	3 635 361







### **Ouverture**

Ouverture générale : 16 septembre 2018

Ouverture viticole: 30 septembre 2018

Fermeture générale : 28 février 2019

Horaires de chasse : 8h30 à 17h30



#### **Propositions**

dates ouvertures et fermetures de la chasse « petit et grand gibier » 2018 / 2019



ESPECES	DATES D'OUVERTURE	DATES DE FERMETURE					
PETIT GIBIER							
Lapin de Garenne	16 septembre 2018	28 février 2019					
Perdrix grise zone nord (1 jour)	16 septembre 2018	22 septembre 2018					
Perdrix grise zone sud (3 jours)	16 septembre 2018	6 octobre 2018					
Perdrix grise en gestion	16 septembre 2018	24 novembre 2018					
Perdrix rouge (hors vignoble)	16 septembre 2018	31 janvier 2019					
Perdrix rouge (vignoble)	30 septembre 2018	1 journée de chasse					
Faisan	16 septembre 2018	31 janvier 2019					
Lièvre	30 septembre 2018	3 novembre 2018					
Lièvre: pour les PGC de Romilly, Landion, Plaine de Troyes, Thibaud de Ch. et Champagne crayeuse centre.	30 septembre 2018	24 novembre 2018					
	GRAND GIBIER						
Sanglier en battue	16 septembre 2018	28 février 2019					
Chevreuil en battue	16 septembre 2018	28 février 2019					
Cerf en battue	13 octobre 2018	28 février 2019					
Autres espèces de grand gibier Soumise à plan de chasse	13 octobre 2018	28 février 2019					

Propositions
dates ouvertures
et fermetures de la
chasse « aux oiseaux

de passage » 2018 / 2019

ESPECES	DATES D'OUVERTURE	DATES DE FERMETURE
Canards de Surface et plongeurs	21 août 2018 à 6h00	31 janvier 2019
Chipeau/Morillon/Milouin/Nette Rousse	15 septembre 2018 à 7h00	31 janvier 2019
Oies - Limicoles - Bernache	21 août 2018 à 6h00	31 janvier 2019
Caille des blés - Tourterelle des bois	26 août 2018 à 6h00	20 février 2019
Bécassines	21 août 2018 à 6h00	31 janvier 2019
Rallidés - Foulques	15 septembre 2018 à 7h00	31 janvier 2019
Vanneau	16 septembre 2018	31 janvier 2019
Turdidés, Pigeons	16 septembre 2018	10 février 2019
Bécasse – Alouette des Champs	16 septembre 2018	20 février 2019

Dates fixées par arrêté ministériel



## TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES à l'AG du 28/04/2018

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, ainsi que celle des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2016 / 2017.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, demande la suppression du solde du projet associatif « Saisie et exploitation du SIG » (voté en 2000) s'élevant à 22 867.36 € et la création de deux nouveaux projets associatifs, pour cinq ans, « Education à l'environnement » pour 50 000.00 € et « Aménagement des espaces naturels et des acquisitions foncières » pour 200 000.00 €.

#### QUATRIEME RESOLUTION

Au 30/06/2017, avant affectation, les fonds associatifs se présentent ainsi :

Total fonds propres	E 200 10E 47 C
Résultat de l'exercice (Service Dégâts)	353 823.91 €
Résultat de l'exercice (Service Général)	99 409.08 <b>€</b>
Autres Réserves (Service Général)	1 945 090.60 €
Réserves Dégâts (Service Dégâts)	1 887 921.14 <b>€</b>
Réserves immobilisées (Service Dégâts)	28 811.62 €
Réserves immobilisées (Service Général)	942 261.96 €
Réserves pour projet associatif (Service Général) .	22 867,36 <b>€</b>
·	

Total fonds propres...... 5 280 185.67 €

€

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :

- 1) pour le résultat de l'exercice au 30/06/17, d'affecter l'excédent «Dégâts» (353 823.91€) sur les réserves dégâts. L'excédent du compte «Général» (99 409.08 €) sera affecté aux Autres Réserves.
- 2) pour les réserves immobilisées du «Service Dégâts» de les affecter aux Réserves «Dégâts» du «Service Dégâts» pour la somme de 10 708.48 € et pour les réserves immobilisées du «Service Général» de les affecter au profit des Réserves du «Service Général» pour la somme

de 55 623.18 €.

3) pour la suppression du projet associatif « Saisies et exploitation SIG » de solder ledit projet au bénéfice des réserves du « Service Général » pour la somme de 22 867.36 € et d'affecter les sommes de 50 000.00 € et 200 000.00 € aux réserves projet associatif pour la création des projets associatifs « Education à l'environnement » et « Aménagement des espaces naturels et des acquisitions foncières" par imputation sur les autres réserves du « Service Général ».

Après affectation, le solde des comptes des fonds associatifs se présente ainsi :

Total fonds propres	5 280 185.67 €
Autres réserves (Service Général)	1 872 990.22 €
Réserves Dégâts (Service Dégâts)	2 252 453.53 <b>€</b>
Réserves immobilisées (Service Dégâts)	18 103.14 €
Réserves immobilisées (Service Général)	886 638.78 €
Réserves pour projet associatif (Service Général)	250 000.00 €

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve les montants des différentes cotisations proposées par le Conseil d'Administration, pour la saison 2018/2019, et alimentant le Service Général :

	2018 2019
TIMBRE FÉDÉRAL	77 €
TIMBRE FÉDÉRAL 9 JOURS	38 €
TIMBRE TEMPORAIRE À 3 JOURS	19 €
FRAIS DE DOSSIER SUR VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER	3 €
FRAIS DE DOSSIER SUR E-VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER	2 €
MINIMUM FORFAITAIRE	35 €
0,44 € PAR HECTARE (BOIS ET PLAINE), DUE PAR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES D'UN PLAN DE CHASSE OU PLAN DE GESTION (MINIMUM 35 €).	0,44 € par ha







#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les montants des différents dispositifs de marquage et cotisations proposés par le Conseil d'Administration pour la saison 2018/2019 et assurant le financement du Service «Dégâts de Gibier», à savoir :

	2018 2019			
TIMBRE GRAND GIBIER	5 €			
BRACELETS PLAN DE CHASSE :				
ESPECES	PRIX			
CERF	380 €			
DAGUET	300 €			
BICHE	240 €			
FAON	180 €			
CHEVREUIL	26 €			
SIKA	30 €			
DAIM	61 €			
MOUFLON	61 €			
ENCLOS (L 424-3 DU CODE DE L'ENV.)	5 € (Coût matériel)			
AUTRES PARCS (50% DU PRIX DU BRACELET EN MILIEU OUVERT)	190 €/ 150 €/ 120 €/ 90 € (gds cervidés)			
	et 13 € pour le chevreuil			
BRACELETS SANGLIER:				
UNITÉS DE GESTION	27 €			
HORS UNITÉ DE GESTION	39 €			
ENCLOS (L 424-3 DU CODE DE L'ENV.)	5 € (Coût matériel)			
AUTRES PARCS (50% DU PRIX DU BRACELET HORS PGC) 19.50 €				

#### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget 2018 / 2019 présenté par le Conseil d'Administration.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

- L'Assemblée Générale approuve l'acquisition et l'aménagement de la ferme « clos du Château » sur la commune de GERAUDOT pour un montant prévisionnel de 380.000 €.
- Elle approuve également l'acquisition et l'aménagement d'une zone humide sur la commune de Pont sur Seine ou à défaut sur la vallée de Seine pour une valeur de 100 000 €. (Acquisition partenariale : agence de l'eau et fondation des habitats)

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la mise en conformité des statuts

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 1 FEVRIER 2018 modifiant celui du 06 AVRIL 2008 portant modèle de statuts des Fédérations Départementales des Chasseurs, les articles I-4-5-6-7-9 et 11 sont modifiés selon les modèles joints au dossier AG 2018

#### **DIXIEME RESOLUTION**

#### Ratification de la cooptation

Par décision du Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 8 Mars 2018, est coopté au poste d'Administrateur :

M. Didier RIBEYROL sur le secteur n° 11/Charmont sous Barbuise

(Conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts de la FDCA)

#### **COTISATIONS TERRITORIALES:**

	COTISATION À L'HECTARE BOISÉ		COTISATION À L'HECTARE DE PLAINE	
SECTEUR	SAISON 2018/2019	RAPPEL (SAISON N-1)	SAISON 2018/2019	RAPPEL (SAISON N-1)
1	0.87 €	0.97 €	0.08 €	0.10 €
2	2.47 €	2.36 €	0.25 €	0.24 €
3	1.52 €	1.87 €	0.15 €	0.19 €
44	6.99 €	8.03 €	0.70 €	0.80 €
33/4/5/6/86 ET 95	0.53 €	0.48 €	0.05 €	0.05 €
55 ET 7	1.68 €	1.54 €	0.17 €	0.15 €
8	1.69 €	1.61 €	0.17 €	0.16 €
9	1.07 €	1.15 €	0.11 €	0.11 €

(Minimum 35 €)



COLLECTION CLASSIQUE BLANC DE NOIRS

BRUT